

LE DELEGUE
AUX ACCORDS COMMERCIAUX

M. Zfel
Genève, le 29 septembre
1966

Alger - 19/23.9.1966

ac. v.
4.10. s.C.H. Alg. 111.0.

I. La Foire d'Alger

D'une façon générale, cette troisième Foire d'Alger a bon aspect. Aux dires des connaisseurs, elle est en net progrès sur les précédentes. Le terrain est vaste et propre. Il y a de la place et de l'air. Parmi les dix-neuf pavillons étrangers, les plus imposants sont ceux de l'URSS, de la Chine et de l'Allemagne de l'Est, dans lesquels la propagande tient une large place, ainsi que celui de l'Allemagne de l'Ouest malgré les difficultés diplomatiques entre les deux pays. Les plus réussis sont ceux de l'Espagne et de l'Italie. La France n'expose pas parce qu'elle n'a pas voulu faire un choix dans les objets à présenter.

La participation officielle de la Suisse est une réussite. Le pavillon suisse, malgré ses dimensions modestes, se présente bien. Les visiteurs sont nombreux, les exposants satisfaits. De nombreuses affaires sont réalisées.

La réception suisse a remporté aussi un grand succès avec environ trois cents invités au lieu des cent cinquante attendus, dont trois ministres et un grand nombre de fonctionnaires et d'industriels algériens. Le don d'une tonne de lait en poudre a été l'occasion d'un échange d'allocutions aimables entre le Ministre de la santé publique et le soussigné. Il est bon de ne pas se présenter les mains vides dans un pays qui a besoin de tout.

II. Les visites

J'ai rencontré successivement les Ministres des finances, de l'industrie et de l'énergie, du commerce, du tourisme, de la santé publique, ainsi que celui des transports et communications. Pour terminer, le Ministre des affaires étrangères, M. Bouteflika, nous a invités à dîner chez lui,

../..

- 2 -

l'Ambassadeur Marcuard et moi avec le Secrétaire général de son Ministère.

- a) Echanges commerciaux : Avec le Ministre du commerce nous avons constaté que les échanges se déroulent de façon satisfaisante vu les circonstances [1965 : exportations suisses 10 mio de francs; importations d'Algérie 13,7 mio. de francs]. Les achats suisses de pétrole ont repris en juin 1966 [Shell, raffinerie de Cressier]. J'ai reçu la promesse du déblocage d'environ 2'000 paires de chaussures Bally à l'occasion de la Foire.
- b) Coopération technique : Tous les Ministres rencontrés désirent l'assistance technique suisse. De façon plus spécifique :
- au Ministère du commerce on demande un spécialiste suisse qui pourrait donner un cours de perfectionnement de quelques semaines sur le fonctionnement des accords de clearing aux fonctionnaires algériens qui traitent de ces questions, ainsi qu'un spécialiste en matière de promotion commerciale;
 - le Ministre du tourisme s'intéresse à la formation de cadres et de personnel hôteliers.
- c) Coopération industrielle et investissements : Le Ministre de l'industrie et de l'énergie se préoccupe de la production et de la vente du gaz naturel. Il s'intéresse à l'achat de matériel en Suisse et voudrait prospecter les possibilités de vente de gaz en Suisse. Il est en rapport avec Electro-Watt à ce sujet.

Il est aussi en pourparlers avec la maison Bühler Uzwil pour la construction par cette dernière d'une usine-pilote à Alger de traitement des ordures ménagères, ainsi que pour la construction dans d'autres villes de 4 à 6 usines du même type, en association avec une entreprise algérienne. Pour permettre à la maison Bühler de réaliser cette affaire à laquelle elle tient beaucoup, contre la concurrence étrangère, un accord de garantie de crédits à dix ans, portant sur 10 à 12 millions de francs serait nécessaire.

Le Ministre de l'industrie désire aussi que des maisons suisses étudient la possibilité de réaliser de petites usines de production d'énergie électrique pour éviter les transports d'électricité sur de longues distances.

Le Ministre du tourisme espère que des entreprises suisses s'intéresseront à la création d'hôtels et de centres tou-

,./..

ristiques. Je l'ai mis en rapport à ce sujet avec le directeur de la Société générale pour l'industrie, qui se trouvait à Alger.

Le Ministre de la santé publique désire que l'industrie pharmaceutique et chimique suisse étudie la possibilité de développer certaines productions en Algérie. Il est prêt à recevoir des délégués des industries suisses.

- d) Contentieux algéro-suisse : Les autorités algériennes admettent qu'une solution devra être trouvée aux problèmes posés par les biens suisses nationalisés ou déclarés vacants. Elles se montrent toutefois extrêmement réservées et prudentes par crainte de créer un précédent que d'autres pays, et surtout la France, pourraient invoquer. Cependant, dans le cadre du développement des relations en matière d'investissements industriels et de coopération technique, il ne serait pas exclu de pouvoir amorcer des pourparlers sur le règlement du "passé".

III. Impression générale

Avec toute la réserve qu'impose un jugement fondé sur un séjour très bref dans la seule ville d'Alger, l'impression qui se dégage est bonne compte tenu des circonstances et des vicissitudes passées.

Depuis l'élimination de Ben Bella, le 19 juin 1965, le nouveau gouvernement algérien s'est attaché à remettre de l'ordre dans le pays et à le doter d'institutions capables de fonctionner : refonte de la justice, structures administratives, fiscalité, etc. La plupart des ministres et fonctionnaires rencontrés se montrent sérieux, raisonnables, conscients des immenses difficultés à surmonter, mais décidés à y parvenir. Ils croient que l'Algérie est maintenant prête à prendre un nouveau départ et désirent qu'à côté des autres pays qui se montrent déjà très actifs, la Suisse contribue aussi à les aider.

Cette impression plutôt favorable est confirmée par les représentants de l'économie suisse rencontrés sur place [Sulzer, Bühler Uzwil, Electro-Watt, Société générale pour l'industrie, etc.]. Ils sont manifestement très intéressés par les possibilités qu'offre l'Algérie. Ils y travaillent déjà et sont désireux d'y développer leurs affaires. La copie ci-annexée d'une lettre de l'Electro-Watt et de la Société générale pour l'industrie est significative à cet égard.

../..

- 4 -

La Suisse a conservé - en grande partie grâce à l'action très efficace de l'Ambassade de Suisse à Alger - la position particulière que lui a valu sa participation à la naissance de l'Etat algérien. Le moment est venu de passer aux réalisations.

1 annexe

L O/W

Distribution :

- Monsieur le Directeur Jolles
- Monsieur l'Ambassadeur Micheli
- Monsieur l'Ambassadeur Lindt
- Monsieur le Ministre Probst
- Monsieur le Vice-Directeur Bühler
- Monsieur le Vice-Directeur Moser
- Monsieur Vermeil

- Monsieur Rothenbühler, Vorort
- Union suisse des paysans